

PÔLE

11-14 ANS

ADOS

ACCUEILS
DE MONT PRÈS CHAMBORD
ET
DE HUISSEAU SUR COSSON

PROGRAMME VACANCES DE L'AUTOMNE 2021



Renseignements et contacts

Service Petite enfance Enfance Jeunesse - mairie de Mont-près-Chambord

Contact: Thierry JUNIN

tel: 02 54 70 58 08 / 06 45 46 08 82

mail: thierry.junin@montpreschambord.fr

Comptes : facebook: « poleado » - Intagram « PôleAdo Mont Près Chambord »

Site de la mairie: <http://www.montpreschambord.fr>



Modalités d'inscriptions:

=> Le Pôle Ados 11-14 ans est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h30
Durant les vacances d'automne, deux lieux :

- 727 Route des Grotteaux à Mont Près Chambord
- 253 route de Chambord à Huisseau sur cosson

=> Pour fréquenter le Pôle Ados, il faut OBLIGATOIREMENT passer par le portail famille.

=> Le portail famille se trouve sur le site de la Mairie :
www.montpreschambord.fr

Vous trouverez sur le portail le règlement intérieur du Pôle ado et le projet pédagogique.

L'adhésion annuelle est de 5,78 euros (allant de septembre 2021 à septembre 2022 tarif commune et partenaires*)

INSCRIPTION à partir du JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 (pour une semaine)

POLE ADO 11-17 ANS au 01/09/2021 Accueils Mont et Huisseau		
Adhésion annuelle	Tarifs communes partenaires *	Tarifs hors communes **
		5,78 €
Présence au Pôle Ados	3,15 € jour	4.73 € jour
Si présence semaine entière -20 %		
Coût réel *** entre 4,00 et 7,00 €	2,10 €	3.15 €
Coût réel *** entre 7,00 et 12,00 €	3,68 €	5.51 €
Coût réel *** entre 12,00 et 22,00 €	6,30 €	9.45 €
Coût réel *** entre 22,00 et 34,00 €	12,60 €	18,90 €
Coût réel *** entre 34,00 et 45,00 €	17,85 €	26.78 €
Coût réel *** supérieur à 45,00 €	23.63 €	35.44 €

Tableau récapitulatif des tarifs

- *Communes partenaires : selon convention (Bauzy, Bracieux, Fontaines en Sologne, Huisseau sur Cosson, Neuvy, Saint Claude de Diray et Tour en Sologne)
- ** majoration de 20% sur les tarifs hors communes partenaires
- *** Coût réel : Coût de la prestation et/ou Coût du transport

Les paiements des activités payantes vous seront facturées via le Trésor Public

Règles appliquées pour les inscriptions

Le nombre de places est limité en fonction des activités proposées. Les participations se font pour toutes les journées par ordre de réservation sur le portail.

Pour les activités payantes, la priorité est donnée aux jeunes inscrits la semaine entière.

Les activités sont susceptibles d'être modifiées fonction du nombre d'inscrits, d'intempéries climatiques, un message sera alors envoyé aux personnes inscrites.

Déplacement au Pôle Ados

Possibilité de venir en minibus en nous le signalant préalablement au minimum 48 h avant, nombre de places limitées en fonction de nos véhicules disponibles mail ou téléphone.

Règles sanitaires liées au coronavirus

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans. Cette obligation s'applique durant le transport, mais également dans tous les lieux périphériques de transit, de transfert ou d'attente.

Le pass sanitaire est obligatoire pour